

Que le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale soit habilité à entendre des témoignages et à faire une étude sur la politique du Canada au sujet du maintien de la coopération avec les États-Unis en matière de défense et, en particulier, au sujet de l'avenir de l'accord sur la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD); et

Que le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale soit habilité à entendre des rapports de délégations canadiennes qui se sont entretenues avec des délégations de parlements étrangers ou qui ont participé à des réunions d'associations parlementaires.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. En conformité de l'article 21(2) du Règlement, la motion est portée, comme mesure d'initiative gouvernementale, à l'ordre du jour de la prochaine séance.

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 348, 361, 450, 465, 550, 780, 819, 871, 1141, 1153, 1207, 1213, 1267, 1284, 1296, 1348 et 1349.

Si les questions n^{os} 156, 276, 715 et 1360 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance d'appeler les questions n^{os} 1098 et 1121 marquées d'un astérisque?

Je demande que les autres questions restent au Feuilleton.

[Texte]

LE TRANSPORT DES GRAINS

Question n^o 348—M. Gillies:

1. a) Sur combien de milles de voie secondaire transporte-t-on habituellement le grain, b) combien de ces milles un wagon à trémie chargé à pleine capacité peut-il parcourir, compte tenu des hauteurs libres pour le chargement aux élévateurs, des limites de chargement des voies, etc., c) combien de milles dans le cas, respectivement, d'un wagon chargé aux trois quarts et à moitié, d) lorsque la voie est sujette à des limites de chargement, est-il possible d'évaluer avec précision le poids d'un wagon à trémie chargé afin d'éviter une surcharge dangereuse?

2. a) Compte tenu de l'entretien habituel, combien de wagons/jours ces wagons devraient-ils être tenus de livrer au cours d'une saison normale, b) combien de wagons/jours étaient en exploitation, c) en moyenne, combien de wagons restent inutilisés (c'est-à-dire qu'ils ne bougent pas et ne sont pas chargés ou déchargés) un jour d'expédition normal, d) pour quelle raison n'utilise-t-on pas ces wagons?

3. a) Pendant combien de wagons/jours certains de ces wagons n'ont-ils pas transporté du grain des Prairies, b) quel était le nombre maximum de wagons dans cette situation, c) quelle était la moyenne quotidienne, d) combien la location a-t-elle rapporté par jour et qu'a-t-on fait de cet argent, e) quand ces wagons n'ont-ils pas fait le transport du grain?

4. a) Pendant la période de service de ces wagons, combien de tonnes de blé a-t-on transportées, b) combien de tonnes ces wagons ont-ils transportées, c) combien de tonnes ont été transportées par d'autres wagons, d) quels sont les chiffres comparables pour toutes les autres céréales, e) selon les meilleurs prévisions, combien de tonnes de blé devra-t-on transporter au cours de chacune des cinq prochaines saisons, f) combien de ces tonnes seront transportées par d'autres wagons, g) combien de tonnes ces 2,000 wagons à trémie transporteront-ils, h) en wagons/jours, quel sera le pourcentage d'utilisation de ces 2,000 wagons par saison?

Questions au Feuilleton

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): 1. a) Voies secondaires: CN 2,529 milles, 263,000 maximum; 1,775 milles, 220,000 maximum; 3,752 milles, 177,000 maximum; CP Rail 2,852 milles, 263,000 maximum; 3,800 milles, 220,000 maximum; 135 milles, 177,000 maximum; b) CN 2,529 milles, CP Rail 1,852 milles; c) Trois quarts: CN 4,304 milles; CP Rail 5,652 milles; Moitié: CN 8,056 milles, CP Rail 5,787 milles; d) Non. Les chemins de fer contrôlent rigoureusement le placement des wagons à trémie pour éviter de dépasser les limites de chargement des voies secondaires. Les poids indiqués sur les feuilles de route sont parfois erronés. Les poids officiels sont déterminés à la sortie des élévateurs terminaux.

2. a) Les chemins de fer ont fait savoir que l'entretien normal ne devrait pas dépasser 10 à 15 jours par an; b) Les wagons ont été de service à plein temps; c) Aucun, sauf pour les arrêts normaux en attendant le déchargement et l'acheminement aux gares de triage et de jonction; d) Voir c) ci-haut.

3. a) Aucun. Les wagons servent exclusivement au transport des grains; b) En tout, 834 wagons ont été affectés au transport des grains des Prairies à l'est de Thunder Bay, en direction et à destination des ports de Saint-Laurent et de l'Atlantique; c) \$7.50 par jour/wagon pendant l'affectation à l'est de Thunder Bay; d) \$415,793 perçus par la Commission canadienne du blé à l'ordre du Receveur général, représentant 55,439 jours/wagons affectés à l'est de Thunder Bay; e) Janvier-avril 1974.

4. a) Le Canadien National fait savoir qu'en tout, 19,874,000 tonnes de grains de tout genre ont été transportées entre décembre 1972 et septembre 1974; CP Rail fait savoir qu'en tout, 21,441,000 tonnes de grains de tout genre ont été transportées pendant la période janvier 1973-juin 1974; b) CN 2,827,000 tonnes de a) ci-haut; CP Rail 2,783,800 tonnes de a) ci-haut; c) CN 17,047,000 tonnes; CP Rail 18,657,300 tonnes; d) La ventilation par genre de grain est indisponible; e) Les estimations sont indisponibles; f) Ces données sont indisponibles; g) Ces données sont indisponibles; h) Ces données sont indisponibles.

DÉFENSE NATIONALE—LA TRADUCTION DES FORMULAIRES

Question n^o 361—M. McKenzie:

1. Le ministère de la Défense nationale envisage-t-il de faire traduire et imprimer en français tous ses documents existants comme les publications techniques, les formulaires et le reste, ayant trait à l'équipement militaire de terre, d'air et de mer, à la papeterie du Quartier général de la Défense nationale et des bases militaires et le reste et, sinon, lesquels?

2. Existe-t-il à l'heure actuelle un programme visant à faire publier tous les documents susmentionnés en français, et, le cas échéant, à quelle date sera-t-il terminé?

3. Tous les documents relatifs aux collèges militaires et aux écoles d'entraînement seront-ils traduits et imprimés en français?

4. Commandera-t-on dorénavant les nouveaux documents, publications techniques, formulaires et le reste dans les deux langues?

5. Quel sera le coût total de la traduction et de l'impression en français de tous les documents, publications techniques, formulaires et autres du MDN, y compris celles des collèges militaires, des écoles d'entraînement et des divisions Terre, Air et Mer?

6. Quelle est l'augmentation prévue des frais d'achat de tous les documents bilingues à venir du ministère de la Défense nationale?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1. Le ministère a pour politique de fournir sous forme bilingue tous les ordres, directives, instructions, avis officiels, lettres et bulletins d'information et documents qui ne sont pas uniquement d'usage local, ainsi que tous les manuels, y compris les publications générales et techniques. Les ordres locaux, directives, feuillets d'in-